

**Règlement  
Championnat suisse  
Interclubs  
d'athlétisme  
2010**



**avec  
Modification 2011**

Publié par Swiss Athletics

Revision: 17.03.2011

## Dispositions générales

---

Le texte ci-après est rédigé dans la forme masculine, mais est toutefois valable pour les deux sexes.

### 1. Genre de championnat

Le Championnat suisse Interclubs (CSI) est une compétition par équipe, organisée dans différentes catégories. Selon la catégorie, les participants disputent des disciplines simples ou des concours multiples. On fait une différence entre le mode Championnats (actifs et U20) et le mode Essais (jeunesse U18 et plus jeunes).

### 2. Catégories

Mode Championnats:

- Ligue nationale A, B et C (LNA, LNB et LNC)
- Ligue régionale Est, Ouest et si besoin est Centre (LRE, LRO, LGC)
- Ligue des juniors A, B et si besoin est C (LJA, LJB et LJC),

à chaque fois hommes et femmes.

Seul un concours de championnat est organisé dans ces catégories.

Mode Essais:

- U18 M et U18 W
- U18 M concours multiple et U18 W concours multiple
- U16 M et U16 W
- U16 M concours multiple et U16 W concours multiple
- U14 M et U14 W
- U14 M concours par équipe et U14 W concours par équipe
- U12 M concours par équipe et U12 W concours par équipe
- Mixed-Team U12 M et U12 W
- Masters M 30 et plus âgés et W30 et plus âgées

Les équipes s'alignant dans le mode Essais peuvent faire un nombre d'essais quelconque par année.

### 3. Titre et distinctions

Mode Championnats:

Un titre de champion suisse est décerné dans chaque catégorie aux gagnants des concours de championnats des catégories LNA, LNB LNC et LJA, LJB et LJC.

Les vainqueurs des ligues régionales deviennent champions régionaux de société.

## Dispositions générales

---

Les trois meilleures équipes classées des catégories LNA hommes et femmes et LJA hommes et femmes reçoivent les médailles de championnat Swiss Athletics (or, argent, bronze).

Les trois meilleures équipes classées dans toutes les catégories reçoivent une coupe CSI.

Mode Essais:

Les trois meilleures équipes classées dans toutes les catégories reçoivent une coupe CSI (exception: catégories Masters M et W et Mixed-Team, où seule l'équipe classée première reçoit une coupe).

### **4. Droit de participation**

Le Championnat suisse est ouvert aux équipes des sociétés et aux communautés d'athlétisme.

Mode Championnats:

Seule une équipe par société / CoA a le droit de participer par ligue, à l'exception des ligues régionales et de la ligue inférieure des juniors, où plusieurs équipes peuvent participer par société.

Mode Essais:

Dans toutes les catégories plusieurs équipes par société ont le droit de participer.

Si des sociétés existantes fondent une nouvelle société, la nouvelle société garde l'appartenance à la ligue de l'équipe la mieux classée des sociétés concernées (LN et LJ). (Demande d'appartenance à la ligue entre le 1 et le 31 octobre au comité central de Swiss Athletics, au cas où l'ancien nombre d'équipes de ligue nationale devait changer).

### **5. Taxe d'inscription**

Une taxe d'inscription doit être payée à Swiss Athletics pour chaque équipe inscrite, conformément au règlement sur les taxes Art. 6.2 (<http://swiss-athletics.ch> <Téléchargement>). Les taxes sont facturées aux sociétés après l'inscription des équipes. Les taxes pour les sociétés qui ne sont pas inscrites et qui participent aux championnats, seront facturées à la fin de la saison. Des taxes pour inscription tardive peuvent être perçues.

### **6. Montants d'organisation**

Les organisateurs peuvent demander des montants d'organisation aux équipes participantes jusqu'à max. CHF 100.00 (concours de championnats)

resp. CHF 60.00 (essais) et / ou un team de juges de 4 personnes.

## **7. Durée du championnat**

*Mode Championnats:*

Swiss Athletics fixe les dates des concours de championnats en tenant compte du calendrier international et national.

*Mode Essais:*

Les concours CSI doivent se dérouler entre le 1er avril et le 31 octobre. Toutes les épreuves d'un essai CSI doivent être organisées sur un seul jour.

## **8. Publication**

La publication d'un concours CSI doit se faire au plus tard huit semaines avant son déroulement. La publication resp. la mise en ligne de la publication sur Internet ne peut se faire qu'après approbation par le responsable CSI.

## **9. Déroulement**

Les championnats des clubs se déroulent conformément aux directives du règlement d'organisation des compétitions d'athlétisme de Swiss Athletics (RO) ainsi que des règlements internationaux (IWR/IAAF) en vigueur.

## **10. Licence**

Tous les athlètes participant au CSI, doivent être en possession d'une licence valable (conformément au RO).

## **11. Droit de participation**

### **11.1 Droit général de participation**

Au cours d'une année civile, tout athlète ne peut en principe compter que pour une équipe et une catégorie CSI et seulement pour celle de la société au nom de laquelle est établie sa licence. Une réglementation d'exception est appliquée lors d'un changement de domicile, conformément à l'Art. 2.4 WO.

### **11.2 Starts dans plusieurs catégories**

Dans la catégorie des seniors, les athlètes ne peuvent concourir que pour une équipe (par ex. en LNA ou LNC).

Les jeunes athlètes U20 et plus jeunes peuvent être engagés dans toutes les catégories possibles pour eux et rapporter des points dans plusieurs catégories en respectant les art. 1.5 et 1.6. du RO.

## Dispositions générales

En respectant les Art. 1.5 14 1.6 du RO, les athlètes U18, U16, U14 et U12 peuvent aussi s'aligner dans une catégorie jeunesse supérieure. Ils ne peuvent toutefois rapporter des points que dans une seule catégorie jeunesse.

### 11.3 Citoyens étrangers

Selon RO.

### 12. Droit aux titres

Selon RO.

### 13. Inscriptions des sociétés (enregistrement pour la participation)

#### *Mode Championnats:*

Les sociétés qui veulent participer aux concours de championnat dans la ligue nationale, la ligue régionale ainsi que dans la ligue des juniors, doivent inscrire resp. enregistrer leurs équipes en ligne par l'outil Annonce de compétition, au plus tard jusqu'au **1<sup>er</sup> avril** pour la participation dans la catégorie respective.

#### *Mode Essais:*

Les sociétés qui veulent participer au CSI, doivent inscrire leurs équipe jusqu'au **1<sup>er</sup> avril** en ligne par l'outil Annonce de compétitions dans la catégorie respective. Les inscriptions tardives sont possibles jusqu'à 20 jours avant le déroulement d'un concours CSI.

### 14. Candidature, déroulement et inscription aux concours du championnat

Les candidatures pour l'organisation d'un concours de championnat de ligue nationale, ligue régionale et ligue des juniors doivent être déposées jusqu'au 31 décembre de l'année précédente au département Sportservices. L'attribution est faite par le comité central.

Les sociétés chargées de l'organisation doivent annoncer le concours de championnat 3 mois avant la compétition en ligne par l'outil Annonce de compétitions et doivent demander une autorisation.

### 15. Annonces d'essais CSI (jeunesse)

Les organisateurs qui mettent sur pied des essais doivent demander l'autorisation **au moins 28 jours avant** le déroulement, en ligne sur le site Web de Swiss Athletics.

Si une manifestation est organisée sans autorisation, les résultats obtenus ne seront pas reconnus et ne figureront pas sur la liste de résultats CSI.

**16. Annonce des équipes et contrôle des licences**

7 jours avant le début de la manifestation, le chef d'équipe doit remettre en ligne une composition standard pour chaque équipe (y.c remplaçants). Il sera tenu compte des mutations jusqu'à 12h la veille du jour de compétition. Les changements ultérieurs ne peuvent se faire qu'avec une licence valable jusqu'à la séance des chefs d'équipe.

Les athlètes qui ne figurent pas sur la liste de l'équipe, ne peuvent pas participer à la compétition. Le non-respect de cette directive implique l'annulation de tous les résultats obtenus par l'athlète concerné.

Le contrôle des licences se fait automatiquement par l'inscription en ligne, un contrôle manuel ne se fait plus qu'en cas de changement avant la séance des chefs d'équipe.

**17. Restrictions de participation**

Il y a des restrictions de participation par épreuve et par athlète ainsi qu'un nombre max. autorisé de participations dans les disciplines pour l'ensemble de l'équipe. Celles-ci diffèrent selon la catégorie.

Les athlètes ne peuvent pas disputer plus de disciplines individuelles que prévues dans la catégorie correspondante. Le non-respect de cette directive a pour conséquence l'annulation de tous les résultats obtenus par l'athlète concerné lors du concours CSI correspondant.

**18. Disciplines à choix**

Dans les catégories avec disciplines à choix, les épreuves souhaitées doivent être définies au plus tard une heure avant l'heure zéro fixée et être mentionnées sur la liste de l'équipe.

### 19. Répétitions des épreuves simples et des essais CSI

La décision de déplacer une compétition CSI en raison de mauvaises conditions atmosphériques, doit être prise avant le début de la manifestation et être communiquée sans tarder au secrétariat Swiss Athletics. Les manifestations CSI qui ont commencé ne peuvent être interrompues qu'en cas de force majeure. Dans ce cas lors de la répétition, il faut à nouveau organiser la compétition complète. Les épreuves disputées jusqu'à l'interruption ne comptent pas pour le classement.

Si lors du déroulement d'une épreuve, l'organisateur a commis une erreur (comptage inexact des tours, faux emplacement, trop peu de haies, haies mal placées, faux engins etc.), l'épreuve doit être répétée. Si l'ordre d'arrivée ne suscite aucune discussion, il est possible d'y renoncer, en accord avec toutes les équipes participantes (ne vaut que pour la ligue nationale et la ligue des juniors ainsi que la ligue régionale). En ce qui concerne les courses de courtes distances, les concours de saut et de lancer, la répétition se fait le jour même avec les mêmes athlètes. Les courses de fond et de demi-fond doivent être répétées dans un délai de huit jours, également avec les mêmes athlètes. Les frais éventuels occasionnés vont à charge de l'organisateur.

### 20. Concours sur invitation et manifestations annexes

Dans la mesure où un essai CSI est organisé en même temps qu'une autre manifestation, les courses comptant pour le CSI doivent être organisées séparément.

La participation d'athlètes "hors concours" dans le cadre d'un concours (d'une discipline) CSI n'est pas autorisée. Ceci est valable autant pour les membres des équipes participantes que pour les membres d'autres sociétés.

### 21. Jury d'appel

Les **concours de championnats** sont soumis à la surveillance d'un jury d'appel de trois personnes. L'office de convocation désigne le chef et deux experts juges-arbitres. À l'annonce de la compétition, l'office qui annonce la compétition à Swiss Athletics doit présenter un juge-arbitre.

Les essais CSI sont soumis à la surveillance d'un jury d'appel de trois personnes. L'office de convocation désigne le/la chef.  
L'organisateur doit envoyer le programme de compétition au jury d'appel au moins huit semaines avant la compétition.

### **22. Jury de concours/ Starter**

Aux concours de championnats, il faut engager des starters experts reconnus (détail, voir annexe RO). L'office de convocation de Swiss Athletics les désigne.

Aux essais CSI, il faut engager des starters reconnus.  
L'organisateur doit disposer de suffisamment de juges reconnus par Swiss Athletics.

### **23. Infractions au règlement**

Si des infractions au règlement ne peuvent être constatées qu'après-coup, le département Sportservices de Swiss Athletics effectuera les corrections nécessaires aux résultats et en informera les sociétés.

### **24. Administration de la compétition**

La compétition doit être administrée avec le logiciel d'évaluation Athletica mis gratuitement à disposition par Swiss Athletics, pour que les résultats individuels et de relais de tous les licenciés ainsi que les résultats par équipe puissent être automatiquement transférés dans la liste des meilleurs immédiatement après la compétition.

### **25. Résultats par équipe et listes de résultats**

Une fois la manifestation terminée, les listes de résultats par équipe complètement remplies doivent être signées par les chefs d'équipe correspondants et être remises au jury d'appel.  
Après les concours CSI, le jury d'appel doit envoyer dans les trois jours les feuilles de résultats avec le rapport au secrétariat Swiss Athletics.  
L'organisateur transmet les résultats dans la banque des données à l'aide d'Athletica et place la liste de résultats sur Internet.

**26. Séance des chefs d'équipe**

La séance des chefs d'équipe a lieu 90 minutes avant le début de la compétition. La composition définitive de l'équipe doit y être remise.

**27. Changements dans l'équipe et remplacement d'athlètes**

Les athlètes ne peuvent être remplacés que s'ils peuvent prouver qu'ils se sont blessés pendant la compétition (échauffement compris). Le jury d'appel doit être informé immédiatement. Les athlètes éliminés et remplacés sur blessure ne peuvent plus être engagés dans une discipline débutant plus tard. Les changements doivent être annoncés au bureau des calculs au plus tard 30 minutes avant le début de la discipline concernée.

Seules les personnes mentionnées sur la liste définitive de la composition de l'équipe peuvent être remplaçants.

## **28. Réglementations techniques**

### **28.1 Compétitions de championnats**

Les champions suisses interclubs de la ligue nationale et la ligue des juniors, les champions régionaux de la ligue régionale sont déterminés dans un concours par équipe réunissant 8 équipes. Les compétitions de championnats des hommes et des femmes se déroulent ensemble.

### **28.2 Promotion / Relégation**

*Ligue nationale et ligue régionale:*

Les équipes classées premières des LNB et LNC sont promues dans la ligue supérieure suivante. Les équipes classées premières des ligues régionales sont promues en ligue C.

Les équipes classées dernières des LNA et LNB sont reléguées dans la ligue inférieure suivante. En LNC il y a autant de relégués que de ligues régionales.

Il n'y a pas de relégués dans les ligues inférieures.

*Liges des juniors:*

Les deux équipes les mieux classées de la LJB resp. LJC sont promues dans la ligue supérieure suivante.

Les deux équipes classées dernières en LJA et LJB (dans la mesure où il y a une LJC) sont reléguées dans la ligue inférieure suivante.

Les équipes vainqueurs de la cat. U18, qui souhaitent s'aligner l'année suivante en ligue des juniors, ont automatiquement le droit de participer en LJB, dans la mesure où la société n'y est pas déjà représentée.

Dans ce cas il n'y aura qu'un promu de la LJC.

Il n'y a pas de relégués dans les ligues inférieures.

### **28.3 Renoncement ou retrait**

Si une équipe renonce à la promotion ou se retire d'une ligue resp. ne s'inscrit pas, l'équipe suivante classée avance. Si celle-ci renonce également à la promotion, la commission CSI décide s'il y a un promu. S'il n'y a pas de promu, il n'y aura pas de relégué. Les équipes qui renoncent restent dans leur ligue.

### **28.4. Nouvelles équipes ou équipes retirées**

Les équipes participant pour la première fois au mode Championnats ou qui souhaitent revenir au mode Championnats après leur retrait, sont affectées dans une ligue régionale, resp. la LJ la plus basse (Exception U18 selon 28.2)

### **28.5 Classement**

Classement aux points par rang. Les équipes sont classées sur la base du total de points obtenus. En cas d'égalité, le nombre de victoires de discipline est déterminant, ensuite le nombre de deuxièmes places etc.

### **28.6 Attribution des points**

*Ligue nationale et ligue régionale:*

Les points sont attribués conformément aux rangs. Rang 1 = 16 points, rang 2 = 15 points, rang 3 = 14 points..... rang 16 = 1 point.

Les non classés et les abandons reçoivent 0 point.

Relais: rang 1 = 16 points, rang 2 = 14 points, rang 3 = 12 points, ..... rang 8 = 2 points. Seul un relais compte par équipe.

*Ligue des juniors:*

Les points sont attribués conformément aux rangs. Rang 1 = 8 points rang 2 = 7 points, rang 3 = 6 points,.....rang 8 = 1 point. Les non classés et les abandons reçoivent 0 point.

Relais: rang 1 = 8 points, rang 2 = 7 points, rang 3 = 6 points, ..... rang 8 = 1 point. Seul un relais compte par équipe.

S'il n'est pas possible de définir les rangs de manière évidente à partir des performances, le nombre de points attribué par rang est partagé.

### **28.7 Horaires fixes**

Des horaires fixes sont valables pour les compétitions de championnats. Les horaires ne peuvent être modifiés qu'avec l'approbation expresse du responsable CSI de Swiss Athletics.

Les organisateurs doivent respecter les horaires. En cas de force majeure, le jury d'appel peut autoriser des dérogations. Dans la mesure où les installations de compétition ne permettent pas l'organisation des concours techniques selon l'horaire prescrit, l'organisateur doit les réorganiser en accord avec les sociétés invitées.

Swiss Athletics peut adapter les horaires une fois par année, en fonction des expériences faites.

### **28.8 Chronométrage**

Il ne sera tenu compte que de résultats ayant été obtenus avec un système de chronométrage électronique homologué (cat. A et B) par Swiss Athletics.

### **28.9 Répartition dans les séries, attribution des couloirs, ordre de passage**

Répartition dans les séries (6 ou 8 couloirs)

- a) Les meilleures performances de la saison sont déterminantes, s'il n'y en a pas, les meilleures performances de la saison précédente.
- b) La répartition dans les séries jusqu'à 400m compris, se fait selon a) avec toutefois au maximum deux athlètes par société par série. L'attribution des couloirs est faite pour que les 3 plus rapides par série occupent les couloirs 3-5.
- c) La répartition dans les séries sur 4x100m se fait selon a) avec toutefois un seul relais par société par série.
- d) Pour les courses de demi-fond, il y a deux séries avec au max. 12 participants, a) est déterminant. Les participants sans meilleure performance de la saison courent dans la deuxième série. Au moins un coureur par société s'aligne dans la première série.
- e) Pour les courses de fond une seule série est disputée, s'il y a plus de 18 participants, départ décalé, couloirs 1-4 (1-3) et 5-8 (4-6).

Ordre de passage

- f) L'ordre de passage pour les sauts horizontaux se fait selon a), dans l'ordre avec la meilleure performance à la fin.
- g) L'ordre de passage pour les lancers se fait selon a) dans l'ordre avec la meilleure performance à la fin.
- h) L'ordre de passage pour les sauts verticaux se fait en fonction des hauteurs initiales.

### **28.10 Nombre d'essais**

Longueurs, triple, poids, disque, marteau et javelot sont disputés avec 4 essais.

Hauteur et perche sont organisées selon RO.

Le lancer du marteau (ne concerne que la LNA): Si la compétition de championnats se dispute sur une installation qui ne possède pas d'installation de marteau conforme aux règles, cette épreuve sera supprimée comme discipline à points sans être remplacée.

### **28.11 Hauteurs initiales**

Les hauteurs initiales sont fixées à la séance des chefs d'équipe.

### **28.12 Progressions**

#### **Hommes**

- Saut en hauteur: Progression jusqu'à 2.00m plus 5cm, progression plus 3cm dès 2.00m
- Saut à la perche: Progression jusqu'à 4.40m plus 20cm, progression plus 10cm dès 4.40m
- Triple saut: On saute depuis les planches à 13m et 11m. Pour la sécurité des athlètes il est possible d'utiliser la planche située à 9m.

#### **Femmes**

- Saut en hauteur: Progression jusqu'à 1.60m plus 5cm, progression plus 3cm dès 1.60m
- Saut à la perche: Progression jusqu'à 3.20m plus 20cm, progression plus 10cm dès 3.20m
- Triple saut: On saute en général depuis les planches à 11m et 9 m. Pour la sécurité des athlètes, il est aussi possible d'utiliser une planche à située à 7m.

### **28.13 Mesurage disciplines techniques, disque, marteau et javelot**

Pour ne pas prendre de retard, les distances sont seulement marquées et mesurées après le dernier essai (4<sup>e</sup>).

Cette restriction est supprimée lors de mesurage électronique.

**29. Ligue nationale A (LNA) Hommes et Femmes**

**29.1 Disciplines**

**Hommes Épreuves:** 16

**Courses:** 100m, 200m, 400m, 800m, 3000m, 110mH, 400mH, 4x100m

**Sauts:** Hauteur, perche, longueur, triple

**Lancers:** Poids, disque, marteau, javelot

**Classement:** 31 résultats comptent. 3 participant, 2 comptent  
(2 relais participant, 1 compte)

**Participation limitée:**

Par athlète au maximale 2 épreuves individuelles et le relais.

**Femmes Épreuves:** 16

**Courses:** 100m, 200m, 400m, 800m, 3000m, 100mH, 400mH, 4x100m

**Sauts:** Hauteur, perche, longueur, triple

**Lancers:** Poids, disque, marteau, javelot

**Classement:** 31 résultats comptent. 3 participant, 2 comptent  
(2 relais participant, 1 compte)

**Participation limitée:**

Par athlète au maximale 2 épreuves individuelles et le relais.

### 29.2 Horaire fixe LNA:

Heure	Courses	Sauts	Lancers	Heure
11:00		PercheM	Marteau M	11:00
11:30	4x100m W		Disque W	11:30
11:40	4x100m M	Hauteur W	Javelot M	11:40
12:00	800m M	Longueur M		12:00
12:15	800m W	Triple W		12:15
12:30	110mH M		Poids M	12:30
12:55	100mH W			12:55
13:20	3000m M			13:20
13:40	3000m W		Disque M	13:40
14:10	400m M		Marteau W	14:10
14:30	400m W	Perche W / Hauteur M	Poids W	14:30
15:00		Longueur W / triple M	Javelot W	15:00
15:15	100m M			15:15
15:30	100m W			15:30
15:50	400mH W			15:50
16:10	400mH M			16:10
16:35	200m M			16:35
16:50	200m W			16:50
17:15		Remise des prix		17:15

### 29.3 Coupe d'Europe par équipe

Les champions suisses Interclubs LNA ont le droit de participer à la Coupe d'Europe par équipe des clubs champions.

### 30. Ligue nationale B (LNB), Hommes et Femmes

#### 30.1 Disciplines

**Hommes Épreuves:** 15

**Courses:** 100m, 200m, 400m, 800m, 3000m, 110mH, 400mH, 4x100m

**Sauts:** Hauteur, perche, longueur, triple

**Lancers:** Poids, disque, javelot

**Classement:** 29 résultats comptent. 3 participant, 2 comptent  
(2 relais participant, 1 compte)

#### Participation limitée:

Par athlète au maximale 2 épreuves individuelles et le relais.

**Femmes Épreuves:** 14

**Courses:** 100m, 200m, 400m, 800m, 3000m, 100mH, 4x100m

**Sauts:** Hauteur, perche, longueur, triple

**Lancers:** Poids, disque, javelot

**Classement:** 27 résultats comptent. 3 participant, 2 comptent  
(2 relais participant, 1 compte)

#### Participation limitée:

Par athlète au maximale 2 épreuves individuelles et le relais.

#### 30.2 Horaire fixe LNB

Heure	Courses	Sauts	Lancers	Heure
11:30	4x100m W	Perche M	Disque W	11:30
11:45	4x100m M	Hauteur W	Javelot M	11:45
12:00	800m M	Longueur M		12:00
12:15	800m W	Triple W		12:15
12:30	110mH M		Poids M	12:30
12:55	100mH W			12:55
13:20	3000m M			13:20
13:40	3000m W		Disque M	13:40
14:10	400m M			14:10
14:30	400m W	Hauteur M	Poids W	14:30
14:45		Perche W		14:45
15:00		Longueur W / triple M	Javelot W	15:00
15:15	100m M			15:15
15:30	100m W			15:30
16:00	400mH M			16:00
16:30	200m M			16:30
16:45	200m W			16:45
17:15		Remise des prix		17:15

### 31. Ligue nationale C (LNC), Hommes et Femmes

#### 31.1 Disciplines

**Hommes Épreuves:** 12

**Courses:** 100/200m (1), 400m, 800m, 3000m, 110H/400mH (1), 4x100m

**Sauts:** Hauteur, perche, longueur

**Lancers:** Poids, disque, javelot

**Classement:** 23 résultats comptent. 3 participant, 2 comptent  
(2 relais participant, 1 compte)

#### Participation limitée:

Par athlète au maximale 2 épreuves individuelles et le relais.

(1) **années impaires** 100m et 110mH **années paires** 200m et 400mH

**Femmes Épreuves:** 10

**Courses:** 100/200m (1), 800m, 100mH, 4x100m

**Sauts:** Hauteur, longueur, triple

**Lancers:** Poids, disque, javelot

**Classement:** 19 résultats comptent. 3 participant, 2 comptent  
(2 relais participant, 1 compte)

#### Participation limitée:

Par athlète au maximale 2 épreuves et le relais

(1) **années impaires** 200m

**années paires** 100m

#### 31.2 Horaire fixe LNC:

Heure	Courses	Sauts	Lancers
12:00	4x100m W	Perche M	Disque W
12:15	4x100m M	Hauteur W	Javelot M
12:30	800m M	Longueur M	
12:45	800m W	Triple W	
13:10	110mH M (1)		Poids M
13:30	100mH W		
13:55	3000m M		
14:00			Disque M
14:20	400m M	Longueur W / Hauteur M	
14:45			Poids W / Javelot W
15:00	100m M (1)		
15:30	100m W (1)		
16:00	400mH M		
16:45		Remise des prix	

### 32. Ligue régionale Hommes et Femmes

#### 32.1 Répartition des compétitions de championnats (Ligue régionale A)

Au délai d'inscription, les équipes enregistrées pour participer dans les ligues régionales ainsi que les relégués de la LNC sont répartis équitablement dans 2 ou 3 ligues régionales. Ces équipes disputent la compétition de championnats.

Le vainqueur des ligues régionales est promu en LNC.

#### 32.2 Disciplines

**Hommes Épreuves:** 10

**Courses:** 100/200m (1), 400m, 800m, 3000m, 110mH, 4x100m

**Sauts:** Hauteur, longueur

**Lancers:** Poids, javelot

**Classement:** 19 résultats comptent. 3 participent, 2 comptent  
(2 relais participent, 1 compte)

##### Participation limitée:

Par athlète au maximale 2 épreuves individuelles et le relais

(1) **années impaires** 100m  
**années paires** 200m

**Femmes Épreuves:** 10

**Courses:** 100/200m (1), 800m, 100mH, 4x100m

**Sauts:** Hauteur, longueur, triple

**Lancers:** Poids, disque, javelot

**Classement:** 19 comptent. 3 participent, 2 comptent  
(2 relais participent, 1 compte)

##### Participation limitée:

Par athlète au maximale 2 épreuves individuelles et le relais

(1) **années impaires** 200m  
**années paires** 100m

**32.3 Horaire fixe Ligue régionales:**

Heure	Courses	Sauts	Lancers
12:00	4x100m W		Disque W
12:15	4x100m M	Hauteur W	Javelot M
12:30	800m M	Longueur M	
12:45	800m W	Triple W	
13:15	110mH M		Poids M
13:30	100mH W		
14:00	3000m M		
14:15			Javelot W
14:30	400m M	Longueur W / Hauteur M	Poids W
15:00	100m / 200m M		
15:30	100M / 200m W		
16:15		Remise des prix	

**Directives:**

- 2 installations indépendantes pour la longueur et le triple
- Javelot & Disque avec juge-arbitre au centre comme charnière de libération alternative ou disque sur terrain annexe.

**32.4 Ligue régionale B** (Il n'y a pas de promus de ligue régionale B)

**32.5 Disciplines**

**Hommes Épreuves:** 8

**Courses:** 100m, 800m, 3000m, 4x100m

**Sauts:** Hauteur, longueur

**Lancers:** Poids, javelot

**Classement:** 8 résultats comptent. 2 participant, 1 compte  
(2 relais participant, 1 compte)

**Participation limitée:**

Par athlète au maximale 3 épreuves individuelles et le relais

**Femmes Épreuves:** 8

**Courses:** 100m, 800m, 100m H, 4x100m

**Sauts:** Hauteur, longueur

**Lancers:** Poids, javelot

**Classement:** 8 résultats comptent. 2 participant, 1 compte  
(2 relais participant, 1 compte)

**Participation limitée:**

Par athlète au maximale 3 épreuves individuelles et le relais

Mode Championnats – Ligue des juniors

### **33. Ligue des juniors**

#### **33.1 Disciplines**

**U20 M Épreuves:** 12

**Courses:** 100m, 400m, 800m, 3000m, 110mH (99,1cm), 4x100m

**Sauts:** Hauteur, perche, longueur

**Lancers:** Poids (6 kg), disque (1,75kg), javelot (800g)

**Classement:** 12 comptent. 3 participant, 1 compte  
(2 relais participant 1 compte).

#### **Participation limitée:**

Par athlète au maximale 3 épreuves individuelles et le relais

**U20 W Épreuves:** 8

**Courses:** 200m, 800m, 100mH (84cm), 4x100m

**Sauts:** Hauteur, longueur

**Lancers:** Poids (4kg), javelot (600g)

**Classement:** 8 comptent. 3 participant, 1 compte  
(2 relais participant 1 compte).

#### **Participation limitée:**

Par athlète au maximale 3 épreuves individuelles et le relais.

### 33.2 Horaire fixe Ligue des juniors

Heure	Courses	Sauts	Lancers
1200	4x100m W	Perche M	Javelot M
1215	4x100m M	Hauteur W	Javelot M
1230	800m M	Longueur M	
1245	800m W		
1315	110mH M		Poids M
1330	100mH W		
1345			Javelot W
1400	3000m M		
1430	400m M	Longueur W / Hauteur M	Disque M
1445			Poids W
1500	100m M		
1530	200m W		
1615		Remise des prix	

#### Directives:

- Javelot & Disque avec juge-arbitre au centre comme charnière de libération alternative ou disque sur terrain annexe.

### 33.3 Coupe d'Europe par équipe U20 M et U20 W

Les champions suisses Interclubs des catégories JLA M et W ont le droit de participer à la Coupe d'Europe par équipe des clubs champions.

### **34. Autres catégories**

#### **34.1 Essais**

Les équipes participant au CSI peuvent effectuer un nombre d'essais CSI quelconque.

#### **34.2 Classement**

Barème Swiss Athletics 2010. Les équipes sont classées en fonction du nombre total de points obtenus. En cas d'égalité, le nombre de victoires de discipline est déterminant, ensuite le nombre de deuxièmes places etc.

#### **34.3 Finales**

Aucune finale n'est organisée. Le classement de chaque catégorie est établi sur la base des points obtenus lors des essais.

#### **34.4 Répartition dans les séries, attribution des couloirs, ordre de passage**

*Répartition dans les séries* (6 ou 8 couloirs):

L'athlète le plus performant de chaque société, selon la liste des meilleurs, se verra attribuer un des 4 couloirs intérieurs de la première série. Les autres athlètes seront répartis selon les performances annoncées (indépendamment de l'appartenance à la société).

*Ordre de passage:*

Pour les disciplines de saut et de lancer, selon les performances d'inscription.

#### **34.5 Nombre d'essais:**

Longueur, triple, poids, disque, marteau, javelot sont organisés avec 4 essais (U14 et plus jeunes, 3 essais).

Hauteur et perche sont organisées selon RO.

#### **34.6 Hauteurs initiales**

Les hauteurs initiales sont fixées à la séance des chefs d'équipe.

#### **34.7 Progressions**

Les progressions sont fixées à la séance des chefs d'équipe.

#### **34.8 Mesurage des disciplines techniques, disque, marteau et javelot**

Pour ne pas prendre de retard, les distances sont seulement marquées et mesurées après le dernier essai.

Cette restriction est supprimée avec un mesurage électronique.

## **Disciplines**

### **35. Hommes**

#### **35.1 M30 et plus âgés**

**Limite d'âge:** dès l'année des 30 ans (date limite 1 janvier)

**Épreuves:** 7

**Courses:** 100m, 1000m ou 3000m ou 5000m, 4x100m

**Sauts:** Hauteur, perche, longueur, triple; (il faut en disputer 2)

**Lancers:** Poids, disque, marteau, javelot; (il faut en disputer 2)

**Nombre de participants:** Trois athlètes par épreuve et deux relais

**Classement:** Un athlète par épreuve et un relais

**Participation limitée:**

Par athlète au maximale trois épreuves individuelles et le relais

Directives: M30 et athlètes plus âgés, peuvent, même s'ils ont compté dans la catégorie vétérans, s'aligner en plus dans une autre catégorie hommes, toutefois seulement pour la même société.

#### **35.2 U18 M**

**Épreuves:** 9

**Courses:** 100m, 400m, 1500 ou 3000m, 110mH (91,4cm), 4x100m

**Sauts:** hauteur, perche, longueur, triple; (il faut en disputer 2)

**Lancers:** Poids (5kg), disque (1,5kg), marteau (5kg), javelot (700g);  
(il faut en disputer 2)

**Nombre de participants:** Trois athlètes par épreuve et deux relais

**Classement:** Un athlète par épreuve et un relais

**Participation limitée:**

Par athlète au maximale 3 épreuves individuelles et le relais

#### **35.3 U18 M Concours multiple**

**Épreuve:** Pentathlon

[100 ou 110mH (91,4cm) longueur, poids (5kg), hauteur, 1000m]

**Nombre de participants:** Six athlètes par équipe

**Classement:** Cinq athlètes par équipe

Un athlète U18 M peut rapporter des points dans les deux catégories (U18 M et U18 M concours multiple).

Les compétitions doivent toutefois être organisées séparément.

### **35.4 U16 M**

**Épreuves:** 7

**Courses:** 80m ou 100mH (84cm), 1000m, 5x80m

**Sauts:** Hauteur, perche, longueur, triple; (il faut en disputer 2)

**Lancers:** Poids (4kg), disque (1kg), marteau (4kg), javelot (600g);  
(il faut en disputer 2)

**Nombre de participants:** Trois athlètes par épreuve et deux relais

**Classement:** Un athlète par épreuve et un relais

**Participation limitée:**

Par athlète au maximale 3 épreuves individuelles et le relais

### **35.5 U16 M Concours multiple**

**Épreuve:** Pentathlon

[80m ou 100mH (84cm), longueur, poids (4kg), hauteur, 1000m]

**Nombre de participants:** Six athlètes par équipe

**Classement:** Cinq athlètes par équipe

Un athlète U 16 M peut rapporter des points dans les deux catégories (U16 M et U16 M concours multiple). Les compétitions doivent toutefois être organisées séparément.

### **35.6 U14 M**

**Épreuves:** 7

**Courses:** 60m ou 80mH (76,2cm), 1000m, 5xlibre

**Sauts:** Longueur (zone), hauteur

**Lancers:** Poids (3kg), javelot (400g)

**Nombre d'essais limité:**

Longueur, poids, javelot 3 essais par discipline; hauteur selon RO

**Nombre de participants:** Trois athlètes par épreuve et un relais

**Classement:** Un athlète par épreuve et un relais

**Participation limitée:**

Par athlète au maximale 3 épreuves individuelles et le relais

**35.7 U14 M Concours par équipe**

**Épreuve:** Hexathlon

[60m, hauteur, poids (3kg) javelot (400g), 1000m, 5xlibre]

**Nombre d'essais limité:**

Poids, javelot: 3 essais par discipline; hauteur selon RO

**Nombre de participants:** 8 athlètes par équipe et un relais

**Classement:** Les cinq meilleurs résultats individuels et le relais

Un athlète U 14 M peut rapporter des points dans les deux catégories (U14 M et U14 M concours multiple).

Les compétitions doivent toutefois être organisées séparément.

**35.8 U12 M Concours par équipe**

**Épreuve:** Pentathlon

[60m, longueur (zone), balle (200gr), 1000m, 6xlibre]

**Nombre d'essais limité:**

Longueur, balle: 3 essais par discipline

**Nombre de participants:** 8 écoliers par équipe et un relais

**Classement:** Les 5 meilleurs résultats individuels par discipline et le relais

Un athlète U12 M peut rapporter des points dans les deux catégories U12 concours par équipe et Mixed-team U12 M et U12 W.

Les compétitions doivent toutefois être organisées séparément.

**Concours Mixed – team** U12 M et U12 W (voir article 36.9)

## **36. Femmes**

### **36.1 W30 et plus âgées Femmes**

**Limite d'âge:** dès l'année des 30 ans (date limite 1 janvier)

**Épreuves:** 7

**Courses:** 100m, 1000m ou 1500m ou 3000m, 4x100m

**Sauts:** Hauteur, longueur, triple; (il faut en disputer 2)

**Lancers:** Poids, disque, javelot; (il faut en disputer 2)

**Nombre de participantes:**

Trois athlètes par épreuves et deux relais

**Classement:** Une athlète par épreuve et un relais

**Participation limitée:**

Par athlète au maximale 3 épreuves individuelles et le relais

Directives: W30 et athlètes plus âgées, peuvent, même si elles ont compté dans la catégorie femmes-vétérans, s'aligner en plus dans une autre catégorie femmes, toutefois seulement pour la même société.

### **36.2 U18 W**

**Épreuves:** 8

**Courses:** 100m, 800m ou 1500m, 100mH (76,2cm), 4x100m

**Sauts:** Hauteur, perche, longueur, triple; (il faut en disputer 2)

**Lancers:** Poids (3kg), disque (1kg), marteau (3kg), javelot (600g);  
(il faut en disputer 2)

**Nombre de participantes:**

Trois athlètes par épreuves et deux relais

**Classement:** Une athlète par épreuve et un relais

**Participation limitée:**

Par athlète au maximale 3 épreuves individuelles et le relais

### **36.3 U18 W Concours multiple**

**Épreuve:** Pentathlon:

[100/100mH (76,2cm), hauteur, poids (3kg), longueur, 1000m]

**Nombre de participantes:** Six athlètes par équipe

**Classement:** Les cinq meilleurs résultats de concours multiple

Une athlète U 18 W peut rapporter des points dans les deux catégories (U18 W et U18 W concours multiple). Les compétitions doivent toutefois être organisées séparément.

#### **36.4 U16 W**

**Épreuves:** 7

**Courses:** 80m ou 80mH (76,2cm), 1000m, 5x80m

**Sauts:** Hauteur, perche, longueur, triple; (il faut en disputer 2)

**Lancers:** Poids (3kg), disque (750g), marteau (3kg), javelot (400g);  
(il faut en disputer 2)

**Nombre de participantes:**

Trois athlètes par épreuves et deux relais

**Classement:** Une athlète par épreuve et un relais

**Participation limitée:**

Par athlète au maximale 3 épreuves individuelles et le relais

#### **36.5 U16 W Concours multiple**

**Épreuve:** Pentathlon

[80/80mH (76,2cm), longueur, poids (3kg), hauteur, 1000m]

**Nombre de participantes:** Six athlètes par équipe

**Classement:** Les cinq meilleurs résultats de concours multiple

Une athlète U 16 W peut rapporter des points dans les deux catégories (U16 W et U16 W concours multiple).

Les compétitions doivent toutefois être organisées séparément.

#### **36.6 U14 W**

**Épreuves:** 7

**Courses:** 60m ou 60m H (76.2cm), 1000m, 5 x libre

**Sauts:** Hauteur, longueur (zone)

**Lancers:** Poids (3kg), javelot (400g)

**Nombre d'essais limité:**

Longueur, poids, javelot: 3 essais par discipline; hauteur selon RO

**Nombre de participantes:**

Trois athlètes par épreuves et un relais

**Classement:** Une athlète par épreuve et un relais

**Participation limitée:**

Par athlète au maximale 3 trois épreuves individuelles et le relais

### **36.7 U14 W Concours par équipe**

**Épreuve:** Hexathlon

[60m, hauteur, poids (3kg), javelot (400g), 1000m, 5xlibre]

**Nombre d'essais limité:**

Poids et javelot: 3 essais par discipline; hauteur selon RO

**Nombre de participantes:** 8 athlètes par discipline et 1 relais

**Classement:** Les 5 meilleurs résultats individuels par discipline et 1 relais

Une athlète U 14 W peut rapporter des points dans les deux catégories (U14 W et U14 W concours multiple).

Les compétitions doivent toutefois être organisées séparément.

### **36.8 U12 W Concours par équipe**

**Épreuve:** Pentathlon

[60m, 1000m, longueur (zone), balle (200g), 6xlibre]

**Nombre d'essais limité:**

Longueur, balle: 3 essais par discipline

**Nombre de participants:** 8 athlètes par discipline et 1 relais

**Classement:** Les 5 meilleurs résultats individuels par discipline et 1 relais

### **36.9 Mixed-Team U12 M et U12 W**

**Disciplines:** 60m, 1000m, longueur (zone), balle (200g), 6xlibre

**Nombre de participants:** 8 athlètes par discipline et 1 relais,

(3 athlètes masculins et 3 athlètes féminines)

**Classement:** Les 6 meilleurs résultats individuels (les trois meilleurs des garçons et les trois meilleurs des filles) par discipline et le relais.

Le barème des hommes est valable pour le concours Mixed-Team.

Une athlète U12 W peut rapporter des points dans les deux catégories U12 W, concours par équipe et Mixed-Team (U12 M et U14 M concours multiple).

Les compétitions doivent toutefois être organisées séparément.

**37. Dispositions finales**

Le règlement CSI 2010 remplace toutes les éditions précédentes et, avec approbation du comité central du 21 février 2010, entre en vigueur en vigueur rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2010. Les éventuelles propositions doivent être remises à la commission CSI jusqu'au 30 septembre des années 2012, 2015 etc.

Si, en cas de force majeure, des changements (adaptations au RO ou IWR) doivent être opérés avant, ceux-ci seront publiés par les services officiels Swiss Athletics.

En cas de confusions dans l'interprétation des règles, la décision revient au comité central.

**SWISS ATHLETICS**

Le Président:  
Hansruedi Müller

Le chef des règlements:  
Felix Muff

Approuvé par le comité central le: 21 février 2010.

Date d'édition: 01 janvier 2010